

Protection de l'habitat et des populations d'hippopotames dans le Nord Est du Lac Tanganyika

Pays	Burundi
Bénéficiaire	ACVE
Montant total du projet	136 038 €
Montant de la subvention FFEM	49 000 € (39%)
Partenaires financiers	Région Pays de la Loire (36.055 €), Association Burundaise pour la Protection des Oiseaux (24.900 €), Fondation Mohamed Bin Zayed (19.878 €), Ambassade du Japon (61.623 €), Fondation Ensemble (29.803 €), Fondation Nature et Découverte (27.188 €)
Durée du projet	24 mois
Signature de la convention	28 septembre 2011

Contexte

Le projet s'inscrit dans la cadre du programme « Paysage Protégé du Nord Est du Lac Tanganyika » (PPNELT), un programme stratégique de conservation de l'environnement dans le paysage urbain et rural de l'agglomération de Bujumbura. Cette zone géographique représente un secteur à forte valeur environnementale (RAMSAR) où l'hippopotame (UICN Liste Rouge – Vulnérable ; CITES – Annexe 2) joue un rôle clé dans le maintien des éléments de structure et de fonction des écosystèmes lacustres, de la ripisylve et des savanes ou prairies avoisinantes. Le projet permettra de lutter contre la disparition de l'hippopotame par la réalisation d'un état des lieux global des effectifs et la mise en place d'un programme de suivi écologique sur la zone d'action. De plus, au moins 3 et si possible 5 «zones de dispersion sensibles» le long du littoral du lac Tanganyika seront identifiées, protégées et enfin réhabilitées/entretenues. A l'intérieur de ces dernières seront créés des périmètres de protection pour atténuer les conflits Homme / Faune et des activités économiques alternatives à destination des populations riveraines vulnérables seront développées. Des actions de sensibilisation à la valeur écologique de l'hippopotame seront menées parallèlement tout au long du projet.

Objectifs

- La diminution et maîtrise des conflits homme / faune en relation avec les populations d'hippopotames du Nord Est du Lac Tanganyika au Burundi.
- La réhabilitation et la protection de milieux humides propices à la survie des populations d'hippopotames du Nord Est du Lac Tanganyika au Burundi.
- L'accroissement génétiquement viable des populations d'hippopotames du Nord Est du Lac Tanganyika, au Burundi, et leur dispersion et survie assurée dans les milieux préservés.
- La constitution d'une population sécurisée et ressource d'hippopotames dans le Nord Est du Lac Tanganyika, au Burundi, et leur utilisation éventuelle en tant que ressource naturelle en harmonie avec la capacité écologique des milieux préservés.
- Le développement d'activités économiques alternatives directement liées à la protection de l'hippopotame et de son habitat.

Principales activités

Les principaux résultats attendus sont :

- Identification de : Etat des lieux, inventaires et préparation au suivi écologique de l'espèce ;



- Mise en statut protégé de 3 à 5 "zones de dispersion" ;
- Réhabilitation / maintenance des habitats identifiés et protégés ;
- Création des périmètres de protection pour limiter les conflits Homme / Faune ;
- Développement d'activités économiques alternatives ;
- Sensibilisation des populations à la valeur écologique/économique de l'hippopotame.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr

Contact projet

Albert MBONERANE

duteribiti@yahoo.fr